

CONTRAT RELATIF AU SERVICE CYBERPLUS ENTREPRISE

CONDITIONS PARTICULIERES

Connexion par le Site Internet

<https://www.banquepopulaire.fr/occitane/>
ou par l'Application mobile de la Banque

Abonné : Q6381960
Dénomination ou raison sociale : SAS BERTRAND
Adresse du courrier :

5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 ST CERE

Entrepreneur individuel ou Représentant légal de la personne morale (ou personne dûment habilitée) :
Nom Prénom : BERTRAND FLORIAN

Matricule de l'Abonné : 6381960
Numéro de compte de facturation : 15621079560

Administrateur désigné spécialement par l'Abonné (si différent du Représentant légal de l'Abonné ; l'Abonné entrepreneur individuel est automatiquement Administrateur) :

Nom Prénom : BERTRAND FLORIAN

Matricule : 6368093

Identifiant Cyberplus Entreprise : Q6381960

Abonnement (numéro de contrat) : INTQ6381960

CHOIX DE L'ABONNEMENT

L'Abonné a le choix entre quatre formules d'abonnement décrites dans les Conditions Générales : CONSULTATION, BASIC, MEDIUM, PREMIUM.

L'Abonné choisit l'abonnement : MEDIUM

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (administrateur, délégué, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet : <https://www.banquepopulaire.fr/occitane/> ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance, avant tout engagement de sa part, des conditions contractuelles ainsi que des informations précontractuelles relatives aux caractéristiques du Service objet du présent contrat et avoir demandé l'exécution du présent contrat avant l'expiration du délai de rétractation.

Si l'Abonné a été démarché en vue de la souscription du présent contrat dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier et même si l'exécution du contrat a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, l'Abonné est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus, à compter de la conclusion du contrat par lettre simple adressée à la Banque.

En cas de commencement d'exécution avant l'expiration du délai de rétractation, l'Abonné peut être tenu au paiement proportionnel du Service effectivement fourni à l'exclusion de toute pénalité.

Il est précisé que la réglementation relative au démarchage bancaire et financier ne s'applique pas aux personnes morales dont les données financières ou les effectifs dépassent les seuils suivants (Article D. 341-1 du Code monétaire et financier) :

- cinq (5) millions d'euros pour le total de bilan ;
- cinq (5) millions d'euros pour le chiffre d'affaires ou à défaut pour le montant des recettes ;
- cinq (5) millions d'euros pour le montant des actifs gérés ;
- cinquante (50) personnes pour les effectifs annuels moyens.

Ces seuils ne sont pas cumulatifs. Ils sont appréciés au vu des derniers comptes consolidés ou à défaut des comptes sociaux, tels que publiés et, le cas échéant, certifiés par les commissaires aux comptes.

Assistance :

Centre d'appel et d'assistance internet : 05 81 22 00 00 (appel non surtaxé)

Messagerie électronique : cyberconseiller@bpoc.fr

ADHESION ET DECLARATIONS DE L'ABONNE

Préalablement à la signature du présent contrat, la Banque ayant mis à disposition de l'Abonné pour consultation en agence un exemplaire des Conditions Générales de ce contrat et le cas échéant, une consultation de ces Conditions Générales sur le site Internet de la Banque : www.banquepopulaire.fr/occitane. L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance et compris l'intégralité des conditions régissant ce contrat comprenant les Conditions Particulières, les Conditions Générales et les Conditions Tarifaires.

Lors de la signature du contrat, il est proposé à l'Abonné la remise des Conditions Générales du contrat souscrit selon les moyens définis ci-après et leur conservation par un Officier Ministériel (notaire ou huissier) dans les conditions ci-dessous.

L'Abonné reconnaît avoir obtenu communication des Conditions Générales du contrat lors de la signature du présent contrat.

L'Abonné reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales du contrat Cyberplus Entreprise référencé 2022.12.09.CG.HCVEINTc.E1 ainsi que ses pièces annexes, le cas échéant.

Pour des raisons de praticité, de constitution de preuve et de consultations ultérieures, l'Abonné mandate la Banque afin de procéder, pour son compte, à la conservation des Conditions Générales portant le numéro 2022.12.09.CG.HCVEINTc.E1 (numérotées de 1 à 9) auxquelles il déclare adhérer.

La Banque accepte la mission à titre gratuit et confie pour le compte de l'Abonné, la garde des Conditions Générales susvisées à un Officier Ministériel, garant de la conservation et de l'intégrité de cet acte.

À tout moment, sur simple demande de l'Abonné formulée auprès de l'Officier Ministériel, une copie certifiée conforme des Conditions



Générales souscrites lui sera adressée gratuitement par l'étude de l'Officier Ministériel, SCP PRIAT C. – COTTIN B. – LOPEZ L.P., sise 21, rue du Rempart Saint Etienne, 31000 TOULOUSE – Téléphone : 05 34 45 06 06, Télécopie : 05 61 23 95 72, e-mail : louisphilippe.lopez@wanadoo.fr.

L'Abonné peut également obtenir gratuitement communication de ces documents à tout moment sur simple demande formulée auprès de l'agence qui tient son compte ou les consulter sur le site internet de la Banque : www.banquepopulaire.fr/occitanerubrique Réglementation.

Bien qu'ayant confié à la Banque le mandat ci-dessus, l'Abonné peut demander la remise d'un exemplaire des Conditions Générales du contrat pour conservation par ses soins.

L'Abonné certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et s'engage à informer immédiatement la Banque de toute modification dans ces renseignements.

L'Abonné déclare avoir reçu, pris connaissance, lu, compris et accepter sans réserve, modification ou correction, l'intégralité des conditions régissant le contrat, ainsi que la « Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel » et les Conditions Tarifaires en vigueur à ce jour.

L'Abonné reconnaît rester en possession d'un exemplaire des Conditions Particulières et des Conditions Tarifaires en vigueur.

L'Abonné autorise la Banque à prélever la facturation liée au Service sur le compte ci-dessus.

L'Abonné s'engage à communiquer la notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, ainsi que les Conditions Générales du contrat relatif au Service Cyberplus Entreprise à l'Administrateur désigné ci-dessus, ainsi qu'aux autres Utilisateurs de Cyberplus Entreprise.

L'Abonné déclare accepter que la personne sus désignée au paragraphe « Administrateur » puisse accéder au Service es qualité d'Administrateur et lui donner tout pouvoir pour paramétrer le Service, attribuer des droits aux Utilisateurs délégués et utiliser le Service conjointement avec les Utilisateurs délégués, le cas échéant, dans le cadre du présent contrat.

Fait à AG SAINT CERE

le 25/07/24

La BANQUE POPULAIRE	Signature du/des titulaire(s) et/ou le représentant légal du souscripteur